

Tableau récapitulatif : colocation et revenu d'intégration sociale

Situation familiale : le demandeur d'aide vit avec :	Taux de RIS	Déduction des revenus
Son conjoint ou partenaire et au moins 1 enfant mineur et non-marié	Personne vivant avec une famille à sa charge	Du demandeur d'aide et de ceux du conjoint ou partenaire
Son conjoint ou partenaire qui ne sollicite pas le DIS pour lui-même	Cohabitant	Du demandeur d'aide et de ceux du conjoint ou partenaire
Son conjoint ou partenaire qui sollicite le DIS pour lui-même	Cohabitant	Du demandeur d'aide uniquement
Un ou plusieurs enfants dont au moins 1 mineur et non-marié	Personne vivant avec une famille à sa charge	Du demandeur d'aide (et de ceux des enfants majeurs, selon l'appréciation du CPAS)
Un ou plusieurs enfants majeurs qui ne sollicitent pas le DIS pour eux-mêmes	Cohabitant	Du demandeur d'aide (et de ceux des enfants, selon l'appréciation du CPAS)
Un ou plusieurs enfants majeurs qui sollicitent le DIS pour eux-mêmes	Cohabitant	Du demandeur d'aide
Un ou plusieurs parents et au moins un enfant mineur et non-marié	Personne vivant avec une famille à sa charge	Du demandeur d'aide (et de ceux des parents et enfants majeurs, selon l'appréciation du CPAS)
Un ou plusieurs parents qui ne sollicitent pas le DIS pour eux-mêmes	Cohabitant	Du demandeur d'aide (et de ceux des parents, selon l'appréciation du CPAS)
Un ou plusieurs parents qui sollicitent le DIS pour eux-mêmes	Cohabitant	Du demandeur d'aide uniquement
D'autres personnes avec lesquelles il partage les dépenses ménagères	Cohabitant	Du demandeur d'aide uniquement
D'autres personnes avec lesquelles il ne partage pas les dépenses ménagères	Isolé	Du demandeur d'aide uniquement
Seul	Isolé	Du demandeur d'aide uniquement